



# FICHE DE RESERVATION

## Elémentaire – zone 2

(Maryse Bastié / Gabriel Péri / Paul Vaillant-Couturier / Fraternité)

### Accueils autour de l'école

### Janvier-Février-Mars 2020

Direction de l'Enfance et de l'Éducation  
Tél : 01 49 15 55 00 / [education@ville-romainville.fr](mailto:education@ville-romainville.fr)

Vous avez la possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) sur un, deux ou trois mois auprès de l'Accueil Unifié de l'Hôtel de ville ou sur votre espace « Démarches en lignes » entre le 15 et le 29\* de chaque mois pour les mois suivants de la période.  
*\*jusqu'au 25 du mois pour les envois par courrier postal*

**ATTENTION :** Sans inscription, votre enfant ne sera pas accueilli. Sans règlement, l'inscription ne sera pas validée. Aucune inscription n'est possible si les factures de l'ensemble des prestations antérieures n'ont pas été réglées.  
Passées les dates d'inscription, aucune inscription ne pourra être prise en compte et tout accueil sera facturé avec une majoration de 50%.  
**MODES DE PAIEMENT :** prélèvement, chèque (à l'ordre du Trésor public), carte bleue, espèces, tickets C.E.S.U.

Enfant(s):

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
 NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
 NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....  
 Ecole : ..... Centre de loisirs : .....

*Attention, si vos enfants ne fréquentent pas les mêmes accueils, merci de remplir une fiche par enfant.*

### MOIS DE JANVIER (Pensez à faire calculer votre quotient familial 2020).

**Ecoles : Maryse Bastié – Gabriel Péri – P.V.C - Fraternité** (cocher les accueils de votre choix)

JANVIER	L6	M7	M8	J9	V10	L13	M14	M15	J16	V17	L20	M21	M22	J23	V24	L27	M28	M29	J30	V31	
MATIN 7h30-8h45																					
ACCUEIL LOISIRS 15h30-16h30																					
ATELIER LECON 15h30-18h30																					
GARDERIE MERCREDI 11h45-13h																					
MERCREDI 11h45-18h30																					

### MOIS DE FEVRIER ET VACANCES D'HIVER

**Ecoles : Maryse Bastié – Gabriel Péri – P.V.C - Fraternité** (cocher les accueils de votre choix)

FEVRIER	L3	M4	M5	J6	V7	L10	M11	M12	J13	V14	L17	M18	M19	J20	V21	L24	M25	M26	J27	V28	
MATIN 7h30-8h45																					
ACCUEIL LOISIRS 15h30-16h30																					
ATELIER LECON 15h30-18h30																					
GARDERIE MERCREDI 11h45-13h																					
MERCREDI 11h45-18h30																					
VACANCES 7h30-18h30																					

### MOIS DE MARS

**Ecoles : Maryse Bastié – Gabriel Péri – P.V.C – Fraternité** (cocher les accueils de votre choix)

MARS	L2	M3	M4	J5	V6	L9	M10	M11	J12	V13	L16	M17	M18	J19	V20	L23	M24	M25	J26	V27	L30	M31	
MATIN 7h30-8h45																							
ACCUEIL LOISIRS 15h30-16h30																							
ATELIER LECON 15h30-18h30																							
GARDERIE MERCREDI 11h45-13h																							
MERCREDI 11h45-18h30																							

Je soussigné.e, ....., représentant.e légal.e, m'engage à respecter le règlement intérieur des accueils périscolaires en vigueur. **Signature :**

**TARIF JOURNALIER SELON QUOTIENT FAMILIAL 2019**

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Ext
Mercredis	2,14 €	2,67 €	3,17 €	4,36 €	5,15 €	6,68 €	8,18 €	9,30 €	10,34 €	14,44 €
Vacances	3,59 €	4,29 €	5,14 €	6,87 €	7,74 €	10,30 €	12,90 €	14,64 €	16,34 €	23,35 €
Accueil matin	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1,36 €	1,36 €	1,36 €	1,93 €
Accueil loisirs	0,45 €	0,45 €	0,45 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,55 €	0,55 €	0,55 €	0,75 €
Atelier leçon*	1,85 €	1,85 €	1,85 €	1,95 €	1,95 €	1,95 €	2,04 €	2,04 €	2,04 €	3,06 €
Garderie mercredi	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,30 €	1,30 €	1,30 €	1,36 €	1,36 €	1,36 €	1,93 €

\* Ce tarif intègre celui de l'accueil de loisirs de 15h30 à 16h30.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant en s'adressant à Madame le Maire